



FACHES-THUMESNIL

ANNEXES
Compte Financier Unique
2024

Séance du Conseil Municipal
Jeudi 03 avril 2025

PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER

EXERCICE 2024

FACHES-THUMESNIL



ELEMENTS DE CONTEXTE

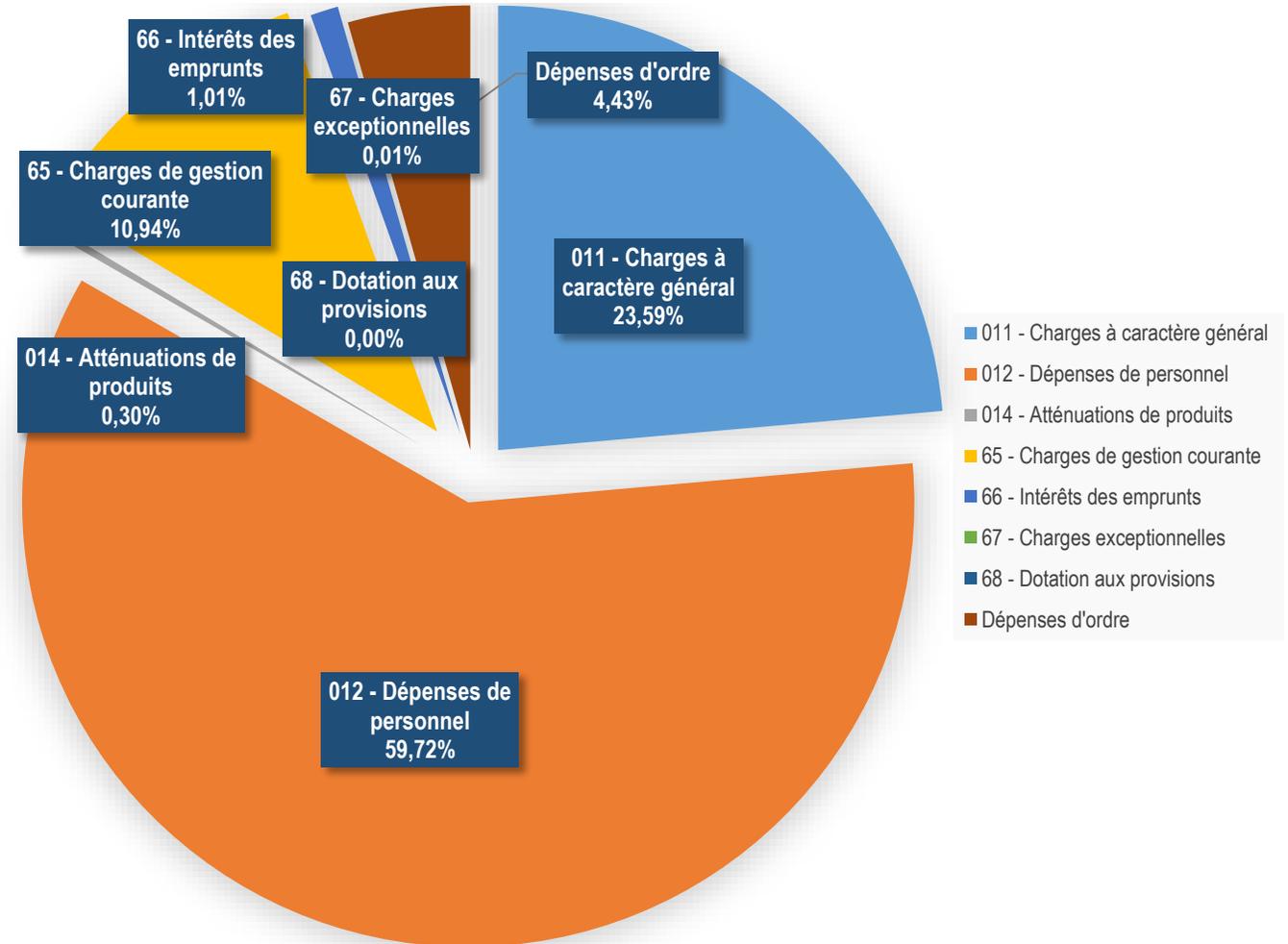
- Au cours du premier semestre 2024, la zone euro a retrouvé une dynamique de croissance après cinq trimestres de stagnation. Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,3 % au premier trimestre, suivi d'une hausse de 0,2 % au second trimestre.
- En France, l'annonce inattendue de la dissolution de l'Assemblée Nationale, survenue le 9 juin 2024, a généré une vague d'incertitude, qui depuis ne fait que se développer, ayant pour conséquence un manque de lisibilité dans l'économie française pour l'ensemble des collectivités.
- Le Conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne a décidé, le 17 octobre 2024, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En conséquence, les taux d'intérêt de la facilité de dépôt (taux d'intérêt perçu par les banques pour un dépôt de 24 heures), des opérations principales de refinancement (taux d'emprunt des banques auprès de la BCE de liquidités pour une semaine) et de la facilité de prêt marginal (taux d'intérêt perçu par la BCE pour un prêt de 24 heures) seront ramenés à respectivement 3,25 %, 3,40 % et 3,65 % à compter du 23 octobre 2024. Cela devrait se ressentir sur l'ensemble du marché immobilier français, bien que la diminution reste légère en comparaison du taux à 0% alors appliqués par la BCE en 2022. Dynamique que nous commençons à ressentir sur notre commune.

**LES DÉPENSES DE PERSONNEL SONT CONTRÔLÉES,
LE TAUX DE RÉALISATION À 99,09% DU BUDGET EN
ATTESTE.**

**DANS UN CONTEXTE DE STAGNATION DES TAUX À UN
NIVEAU ÉLEVÉ, LES CHARGES DES EMPRUNTS SONT
48 396,82 € EN DESSOUS DE 2023.**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

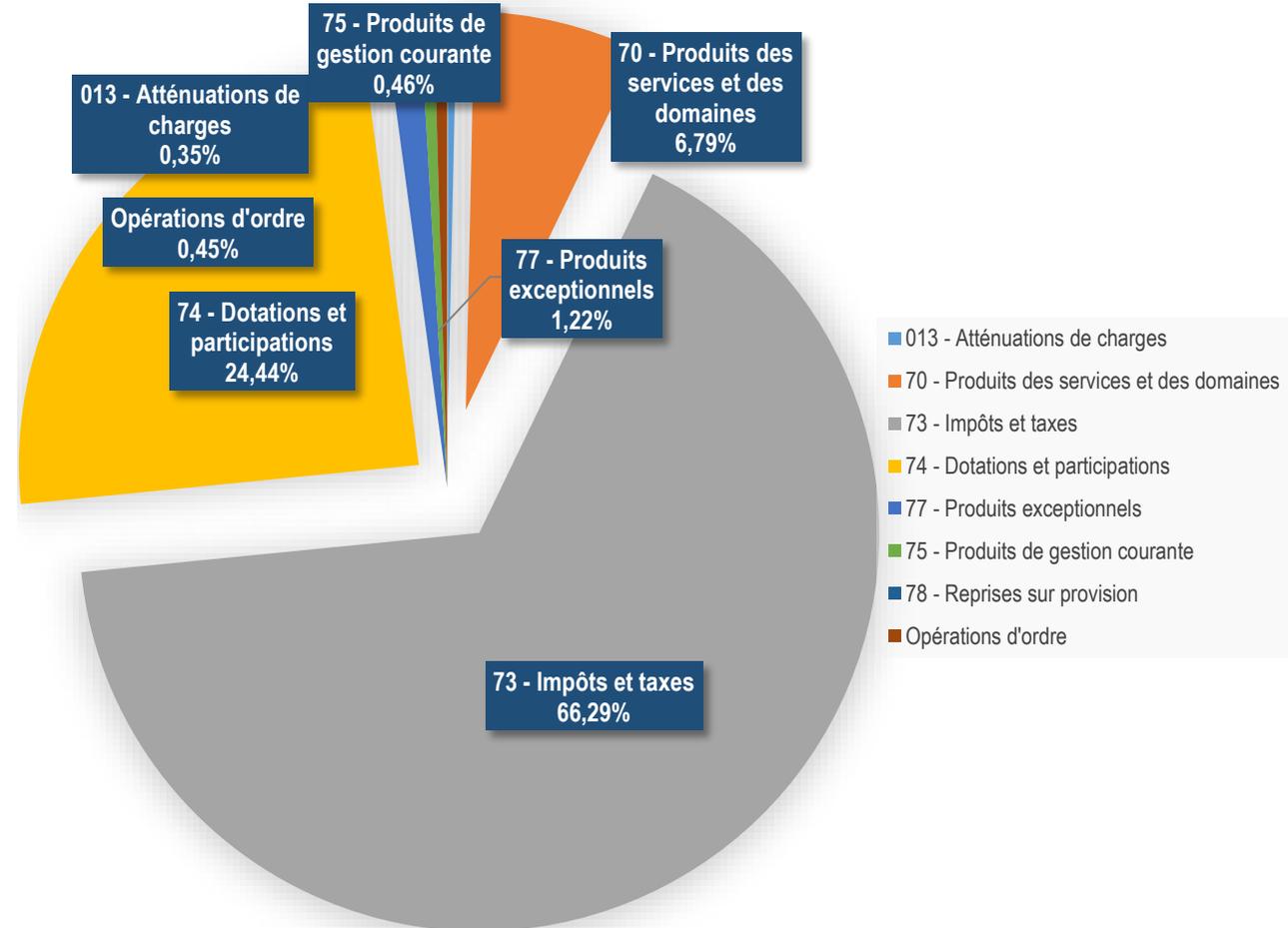
- 20,77 millions d'euros de dépenses, dont 19,85 millions de dépenses réelles et 919 445,26 € euros de dépenses d'ordre ;
- Le taux de réalisation par rapport au budget primitif 2023 est de 92,42 % ;
- Les charges générales sont maîtrisées, en augmentation de 391 961,02 € par rapport à 2023. Ceci dans un contexte d'inflation encore forte. Le programme de contrôle des consommations énergétiques y est pour beaucoup ;
- Les dépenses de personnel ne sont en augmentation que de 2,88% par rapport au réalisé 2023. Et cela comprend les décisions Etatiques relatives au traitements des fonctionnaires ainsi que l'effet GVT ;
- Les charges de gestion courante augmentent de 197 865,67 €, dans le cadre de l'application de la M57, du soutien important au tissu associatif ainsi que dans la poursuite de l'engagement de la ville envers le CCAS.



LES RECETTES SONT EN AUGMENTATION. LES RECETTES DE GESTION COURANTE SONT EN FORTE AUGMENTATION A LA SUITE DU VERSEMENT DE 351 108,58 € DANS LE CADRE DU REGLEMENT PROVISOIRE DE L'ECOLE DAUDET.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Les impôts et taxes sont stables à +2,55% correspondant à l'application des dispositions du Code Général des Impôts.
- Les produits des services sont à un niveau satisfaisant de 1 503 573,60 €. Pour rappel, l'augmentation tarifaire de la cantine a été contenue à +1,5% par voie délibérative.
- Les dotations et participations sont en diminution de 363 103,80 € suite à d'importantes régularisations de dotations de la CAF en 2023.



Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

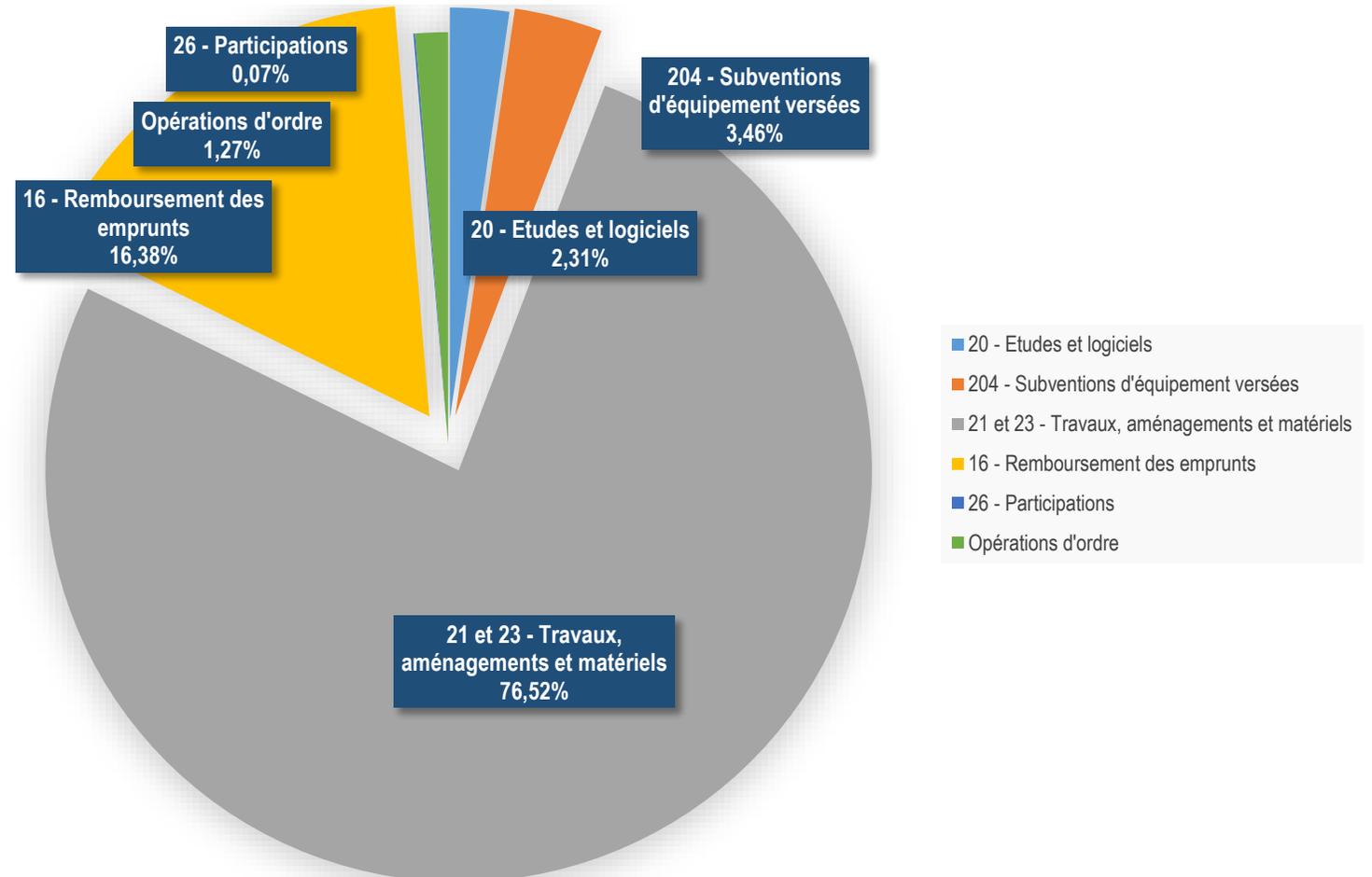


ID : 059-215902206-20250403-DEL2025050-BF

**EN 2024, LA VILLE A ENCORE REMBOURSÉ PLUS
D'EMPRUNTS QU'ELLE N'EN A CONTRACTÉ.**

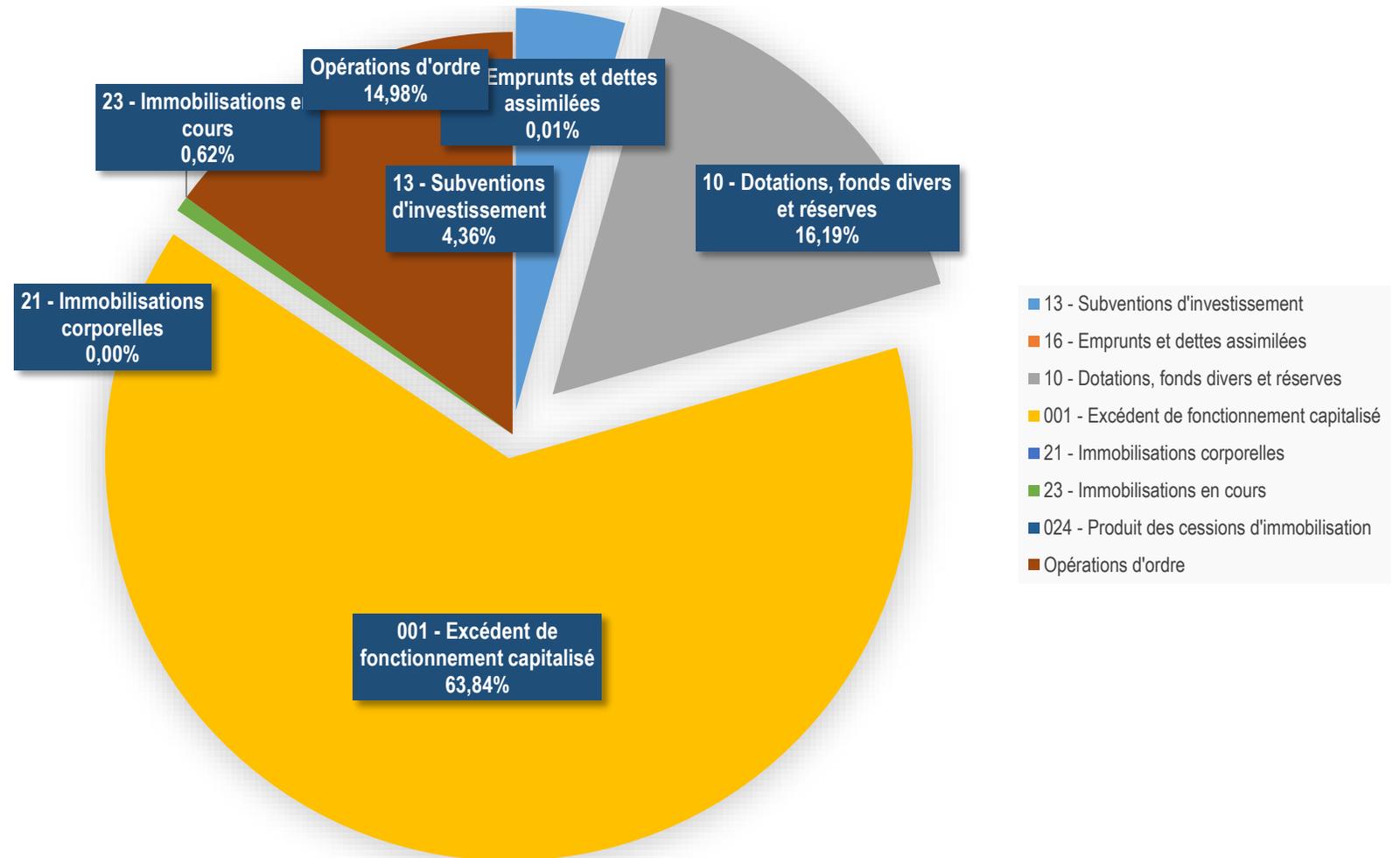
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Le taux de réalisation des travaux, aménagements et achats de matériels est très satisfaisant, à 78,51% du budget 2024 en prenant en compte les restes à réaliser;
- De nombreux projets sont terminés, comme par exemple la réfection de la salle de sport Jean Zay ou encore le plan LED (deux années faites en une seule).
- Un total de 287 550,15 € de subventions a été versé en 2024.
- 1,4 millions d'euros d'emprunts précédents ont été remboursés.



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- 0 € d'emprunts nouveaux. Dans ce contexte de taux élevés, la ville a tout fait pour limiter le recours aux emprunts en 2024, en attendant la baisse. Seule une avance remboursable a été contractualisée auprès de la banque des territoires pour 1 065 075 €. ;
- 3 583 248,10 € d'excédents de fonctionnement capitalisés viennent financer l'investissement 2024
- 116 186,01 € de subventions d'investissement reçues, de nombreux soldes sont à percevoir en 2025. ;
- 305 613,54 € de FCTVA reçus.



RESULTATS DE CLOTURE PAR SECTION

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reportés	- €	- €	2 543 486,76 €	
Opérations réelles de l'exercice	19 853 048,60 €	23 548 543,47 €	5 398 698,92 €	5 070 122,65 €
Opérations d'ordre	919 445,26 €	118 677,38 €	118 677,38 €	919 445,26 €
Total annuel	20 772 493,86 €	23 667 220,85 €	8 060 863,06 €	5 989 567,91 €
Résultat de clôture par section		2 894 726,99 €	-	2 071 295,15 €

EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2024, le nombre d'agents communaux était de 344, dont 225 titulaires, 119 contractuels (dont des enseignants, des emplois aidés et un vacataire, 2 stages Etudiants en 2024).

CATEGORIE	POURCENTAGE
Catégorie A	7,8 %
Catégorie B	19 %
Catégorie C	63,42 %
Apprentissage	0,14 %
Enseignants	8,1 %
Contrats Parcours Emplois Compétences	1,39 %
Stage Etudiant	0,14 %

CATEGORIE	MONTANT
Rémunération principale	6 486 023,60 €
Supplément familial	96 690,46 €
Rémunération des non titulaires	1 241 007,87 €
Coût NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire)	71 185,71 €
Indemnité de fonctions, sujétions et d'expertise	826 855,09 €
Congés payés	27 034,75 €
Avantages en nature	8 516,90 €
Régimes indemnitaires divers (prime police, prime filière sportive)	71 686,00 €
Prime annuelle	204 107,00 €
Indemnités élections	42 480,17 €
Astreintes	42 480,17 €

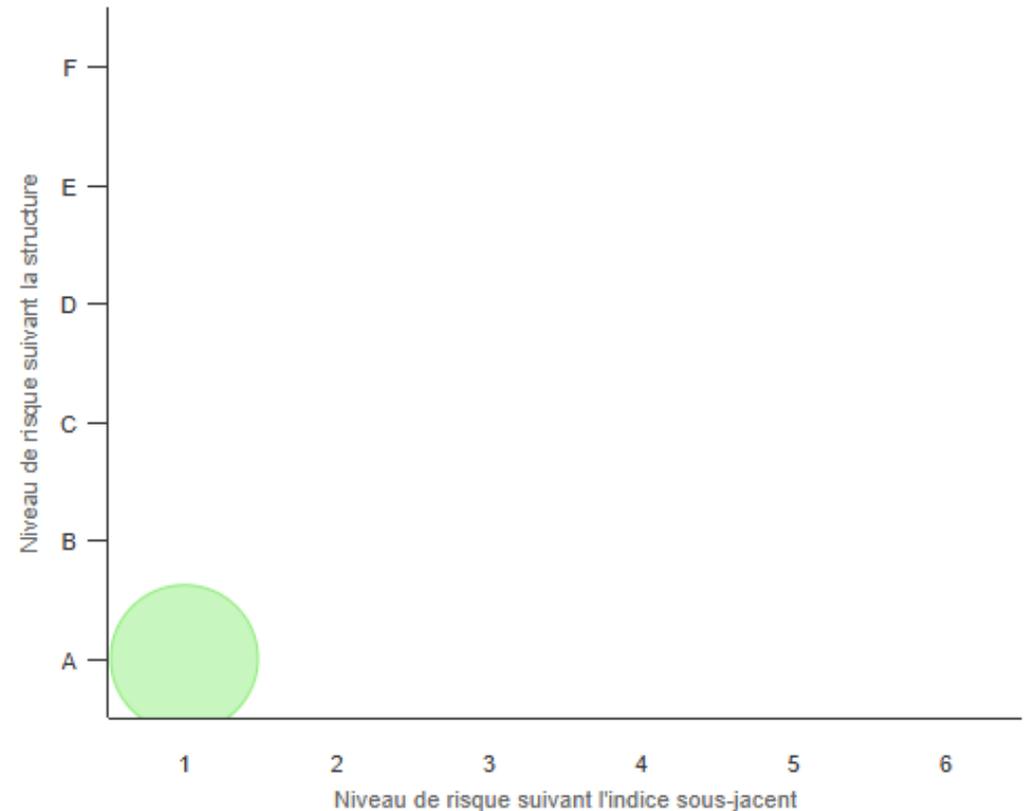
EXTINCTION DE LA DETTE



Caractéristiques de la dette au 31/12/24 :

- Encours début : 13 198 166,75 €
- Encours fin : 12 902 383,59 €
- Nombre d'emprunts : 13
- Taux moyen de l'exercice : 1,62%
- Annuité 2024 : 1 571 986 €
- Amortissement : 1 360 858,16 €
- Intérêts : 211 127,84 €

Classification de l'encours au 31/12/2024 en début de journée selon la charte Gissler



1A

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 059-215902206-20250403-DEL2025050-BF

ÉCOLOGIQUE

ON SE MOBILISE !

Budget Vert

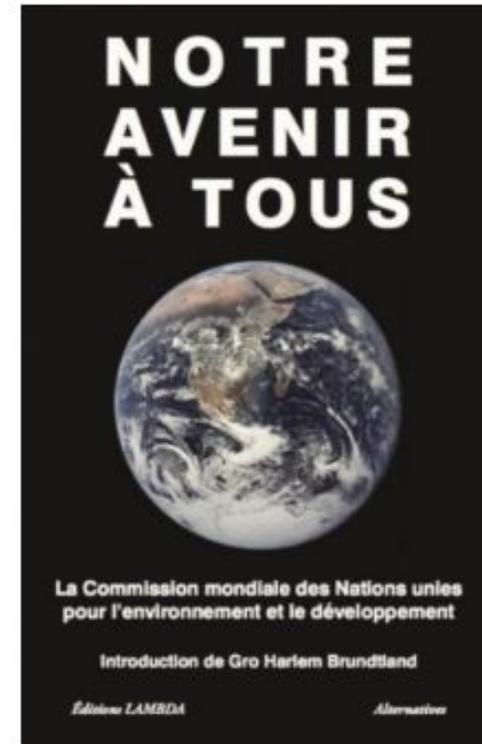


LA BUDGÉTISATION VERTE

La budgétisation verte est définie
comme :

« L'utilisation des outils de la
politique budgétaire pour faciliter la
réalisation des objectifs
environnementaux et climatiques. »

(OCDE, 2020)



« Les principales agences économiques des
gouvernements devraient veiller à ce que leurs
programmes, politiques et budgets soutiennent le
développement durable, sur le plan
environnemental. »

Rapport Brundtland, 1987

LES COLLECTIVITÉS SONT

Directement responsables de

15%

Des émissions de GES issues de leurs décisions concernant leurs patrimoines et leurs compétences

Indirectement responsables de

50%

Des émissions de GES si l'on intègre les effets de leurs orientations

LES COLLECTIVITÉS ONT UN POUVOIR D'ACTION SIGNIFICATIF

On estime que

70%

Des actions de réduction des émissions de GES auront lieu à l'échelle locale

LA BUDGÉTISATION VERTE AU SEIN DE L'UE

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 059-215902206-20250403-DEL2025050-BF



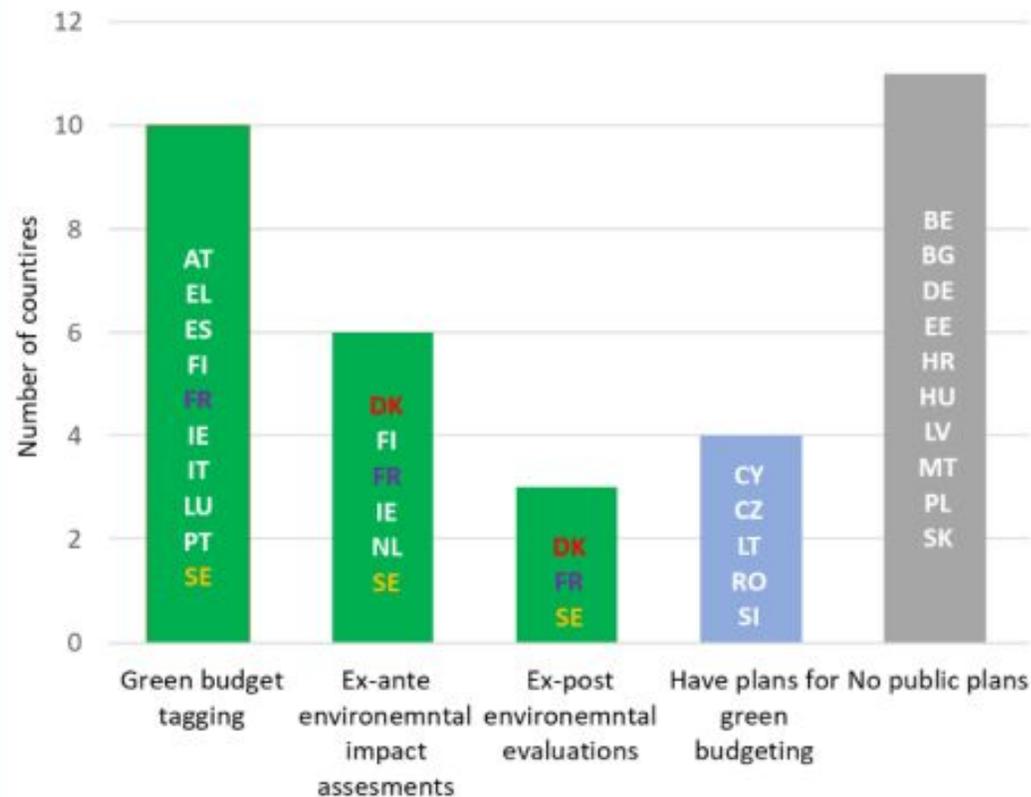
12 PAYS

Membre de l'Union Européenne ont initié une démarche de budgétisation verte et 5 autres pays le prévoient.

2/3 des pays membres sont donc engagés sur le sujet.

QUELLES PRATIQUES ?

- Évaluation menée au prisme d'un ensemble de critères environnementaux,
- Identification des mesures favorables et défavorables,
- La plupart des pays évaluent les dépenses davantage que les recettes et les dépenses fiscales,
- La plupart des périmètres d'évaluation se limitent aux gouvernements centraux.



Source : 2023 European Commission survey on green budgeting, Pratiques de budgétisation verte dans les pays de l'Union Européenne

QUELS SONT LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE ?

ATTÉNUATION

Lutte contre le changement climatique

Correspond aux objectifs visés par les politiques d'atténuation du changement climatique, dont la transition vers une économie décarbonée et la séquestration du carbone par les écosystèmes.

ADAPTATION

Anticipation des risques naturels

A trait aux mesures qui favorisent la résilience face aux événements directement corrélés au changement climatique, pour faire face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes météorologiques extrêmes ou le renforcement des processus de gestion de ces crises.

BIODIVERSITÉ

Préservation des espaces naturels

Fait référence aux objectifs de préservation, de protection et de restauration de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que de gestion durable des espaces naturels, agricoles et forestiers. L'axe Biodiversité est considéré sous le prisme du changement de l'usage des sols dans le budget vert, et sous l'angle du prélèvement des ressources

RESSOURCES

Gestion des ressources non renouvelables

Caractérise les mesures permettant la transition vers l'économie circulaire et l'utilisation plus efficace des ressources ou en faveur d'une bonne gestion des déchets, ou encore la prévention des risques technologiques.

POLLUTION

Pollution de l'air, de l'eau et des sols

A trait à la prévention, au contrôle et à la résorption de la pollution de l'eau, de l'air et des sols, pouvant notamment être causés par l'utilisation de substances chimiques ayant un impact potentiel sur la santé ou l'environnement.

EAU

Préservation des ressources en eau

Fait référence aux objectifs quantitatifs d'utilisation et de gestion durable des ressources en eaux terrestres et maritimes.

À prévoir en 2025, sur le CFU 2024 :

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215902206-20250403-DEL2025050-BF

L'article 191 de la loi de finances pour 2024, prévoit l'introduction d'un nouvel état annexé intitulé « Impact du budget pour la transition écologique » à partir de 2025 sur le CFU 2024.

Obligatoire pour toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants

L'annexe porte uniquement sur les dépenses d'investissements



L'État suggère d'utiliser la **méthode I4CE** sous le prisme de l'**atténuation** pour produire cette analyse climatique. L'objectif est de construire des indicateurs au niveau national pour **suivre les volumes investis par les collectivités**. L'ambition de la démarche est bien moindre que les démarches proactives des collectivités.

L'annexe publiée ne sera pas soumise au contrôle de la légalité mais pourra être étudiée par les chambres régionales des comptes.

L'analyse portera obligatoirement sur 17 natures comptables des budgets principaux et annexes soumis à l'instruction budgétaire M57 :

- 2031 « Frais d'études » ;
- 2111 « Terrains nus » ;
- 2115 « Terrains bâtis » ;
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains » ;
- 21312 « Bâtiments scolaires » ;
- 21318 « Autres bâtiments publics » ;
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics » ;
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés » ;
- 2138 « Autres constructions » ;
- 2151 « Réseaux de voirie » ;
- 2152 « Installations de voirie » ;
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire » ;
- 21828 « Autres matériels de transport » ;
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;
- 2313 « Constructions en cours » ;
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours » ;
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours »

STHUMESNIL



Élargissement à partir de 2026

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 059-215902206-20250403-DEL2025050-BF

À partir de 2026, le périmètre de l'état annexé « Impact du budget pour la transition écologique » s'élargit. La loi rendra obligatoire l'analyse sur l'ensemble des dépenses d'investissement pour :

L'axe 1 : **Atténuation au changement climatique** à compter de l'exercice 2024 (pour toutes les sections d'investissement à partir de 2025).



L'axe 6 : **Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles** à compter de l'exercice 2025 ;



Sous réserve de publications méthodologiques

À partir de 2027, 4 axes restants à compter de l'exercice 2027 :

- Axe 2 : **Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels**
- Axe 3 : **Gestion des ressources en eau ;**
- Axe 4 : **Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;**
- Axe 5 : **Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;**

QUELLES MÉTHODES POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES BUDGETS LOCAUX

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 059-215902206-20250403-DEL2025050-BF



ATTÉNUATION

Lutte contre le changement climatique

Budget Climat



I4CE
INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

ADAPTATION

Anticipation des risques naturels

Budget Adaptation



I4CE
INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

BIODIVERSITÉ

Préservation des espaces naturels

Budget Biodiversité



CDC BIODIVERSITÉ



RESSOURCES

Gestion des ressources non renouvelables

POLLUTION

Pollution de l'air, de l'eau et des sols

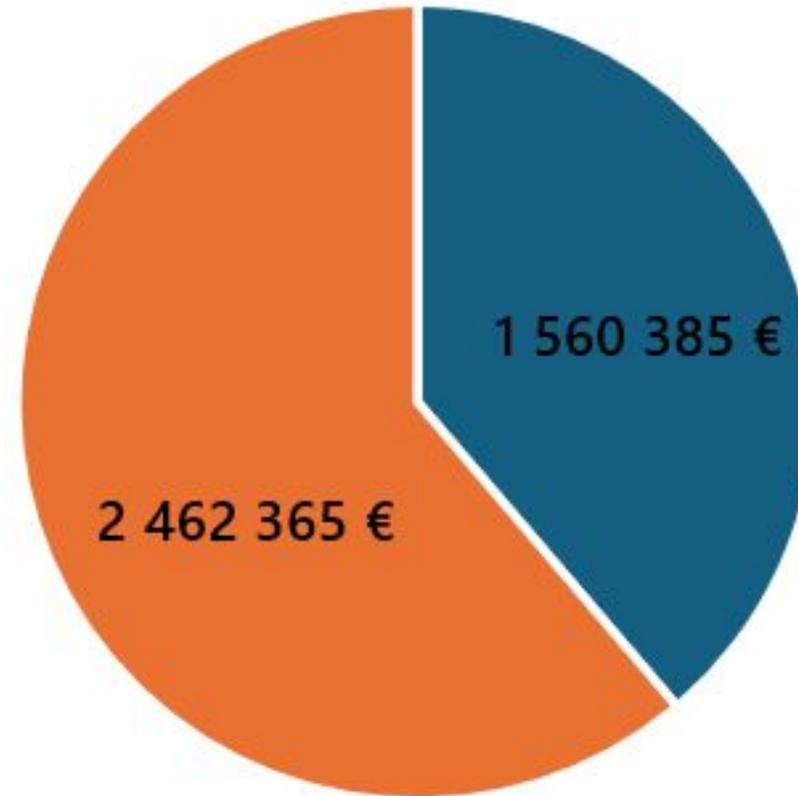
EAU

Préservation des ressources en eau

Absence de méthodologie spécifique

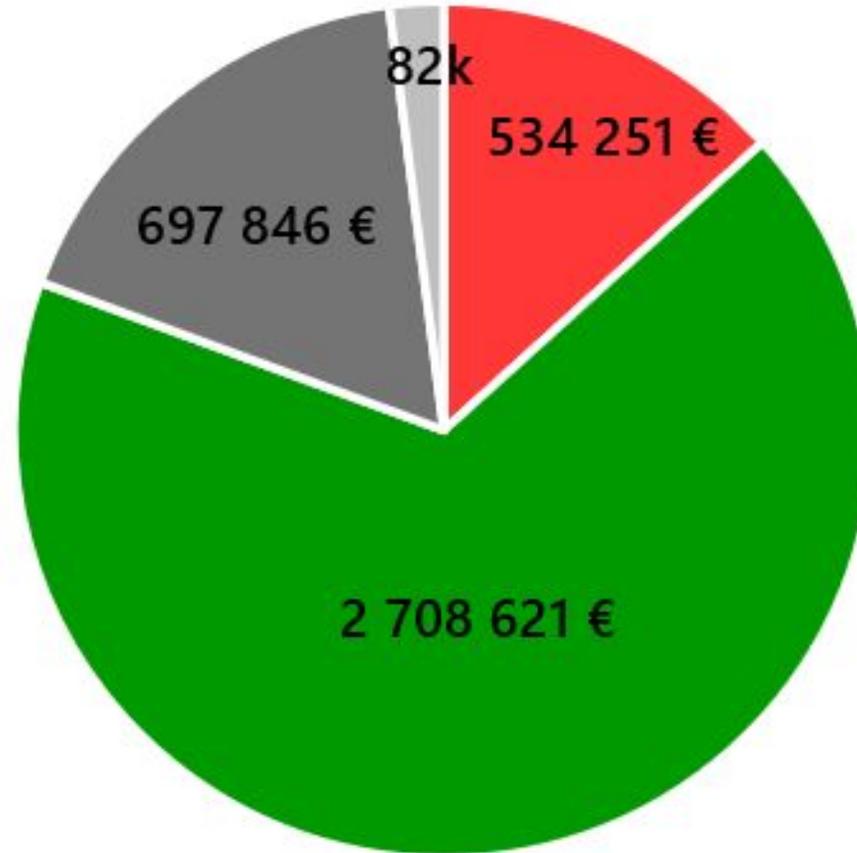


Dépenses côtées au sein de la ville



- Total des dépenses pouvant être valorisées dans l'annexe
- Total des dépenses côtées mais n'apparaissant pas dans l'annexe

Total



67,3 % de favorable

13,3 % de défavorable

■ Défavorable ■ Favorable ■ Neutre ■ Non cotée

Exemples de favorables :

- Eclairage public
- Rénovation salle Jean Zay (sauf parquet)
- Plan LED
- Investissements chauffage
- Plantations
- Mobiliers urbains vélo ou favorables aux modes doux
- Primes vélo
- Livres pour la médiathèque

Exemples de défavorables :

- Aménagements de Sévigné
- Matériel informatique et sono
- Outils et mobiliers

Exemples de neutres :

- Faux plafond de La Bruyère
- Etanchéité toiture Kleber
- Contrôles d'accès
- Parquet Jean Zay et Médiathèque
- Sécurisation Eglise du Sacré Coeur

Des questions ?

